Image not found or type unknown

Succession, vente d'un terrain acheté par mon beau-père et mam

Par **wiwi62**, le **07/02/2014** à **14:20**

Je suis né d'un premier mariage, ma mère c'est remarié et à eu une fille. Mon beau-père décédé en 2007 et ma mère en 2011, nous avons mis en vente le terrain (de son vivant)de ma mère acheté par mon beau-père et ma mère, je voudrais savoir si j'ai droit à la moitié ou 1/3 de la vente ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés